



VOS DÉCHETTERIES EN PRATIQUE :

Il s'agit de déchetteries ouvertes au public pour les apports volontaires de déchets triés. Les usagers sont reçus sur des quais munis de garde-corps en contrebas desquels sont disposés les caissons de récupération, éventuellement équipés de broyeurs. Les déchetteries sont accessibles au public du lundi au samedi de 8h à midi et de 13h à 18h.

Site de La Farlède

ZI TOULON - EST

155 Chemin de la Font des Fabre

83 210 LA FARLEDE

tél. 04.83.42.19.38

Site de Solliès-Pont

ZAC de la Poulasse,

550 Avenue de l'Arlésienne

83 210 SOLLIES PONT

tél. 04.94.35.14.28

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

encombrants (1m³/passage maxi)
déchets verts (quantité 2 m³/passage maxi)
papier/cartons
Verres plats,
Batteries et piles
Déchets dangereux des ménages (pots de peinture etc.)
Bouteilles de gaz vides et extincteurs

Radiographies, capsules de café en aluminium
Déchets ferreux
Électroménager
Pneus sans jante (véhicules légers)
Déchets d'ameublement
Gravats, plâtres (1m³/passage maxi)
Vêtements
Huile de moteur et huile de friture

ATTENTION : le nombre de passage par mois est **limité à 4** (sauf dérogation, en cas de déménagement par exemple).

LES BADGES :

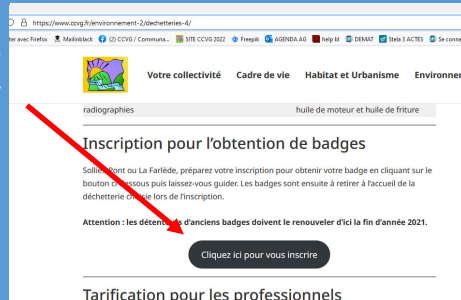
Les demandes de badges peuvent être déposées sur le portail suivant : https://portail-ccvg.jba-soft.fr/PORTAIL_CCVG (sur le site ccvg.fr) ou directement au format papier à l'accueil de vos déchetteries.

Ces badges donneront l'accès aux déchetteries de La Farlède ET Solliès-Pont.

-> Pour tout renseignement complémentaire

CONCERNANT LES BADGES, vous pouvez adresser un mail à dechetteries@ccvg.fr ou

téléphoner au **04.83.42.19.38**



Tarification pour les professionnels



LES INTERDICTIONS :

- il est interdit de vider ou de décharger depuis la benne d'un véhicule
- l'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 t
- Il est interdit de fumer et de chiner sur le site

TARIFS DÉCHETTERIE DE LA FARLÈDE POUR LES PROFESSIONNELS

ATTENTION : les professionnels sont acceptés uniquement sur le site de La Farlède (accès payant et quantités limitées) après obtention de leur badge.

Déchets acceptés	Coût €/t
déchets verts non broyés	141 €/t
déchets verts broyés	126 €/t
encombrants en mélange	199 €/t
encombrants bois	126 €/t
ferrailles et D3E	0 €/t
cartons	0 €/t
verre plat	156 €/t
plâtre	164 €/t
gravats	49 €/t
déchets ménagers spéciaux	735 €/t
Traitement pneus	
VL / VL sur jante	2 / 10 €/unité
PL / PL sur jante	18 / 40 €/unité
agricole / agricole renforcé	25 / 121 €/unité
Autres matériaux non listés	coût réel €/t + 24€
Frais de facturation	5 €/facture

(Cf. délibération n°21-06-22/09 du 22 juin 2021 sur ccvg.fr)